Pollenza (Italie) : soupçonnée d'un mariage fictif avec un homme de 70 ans, une étrangère de 40 ans doit partir sous trente jours

15/11/2026 à 16h55



À Pollenza, les carabiniers soupçonnent une étrangère de 40 ans d'avoir organisé un mariage fictif avec un habitant de 70 ans pour obtenir un titre de séjour familial. L'enquête a commencé après le contrôle des publications de mariage à la mairie.

Selon ANSA, la femme était dépourvue de titre valable et a été signalée à l'autorité judiciaire pour entrée et séjour irréguliers. Le préfet de Macerata lui a notifié un arrêté d'expulsion lui laissant trente jours pour quitter volontairement l'Italie. Aucune condamnation ni exécution de cet éloignement n'est rapportée. La nationalité de la femme n'est pas précisée par l'agence.

Source : ANSA, 15 novembre 2026 à 12 h 12.

Pollenza, le 21 mars 2008. Photo d'illustration : Gilberto Taccari / Wikimedia Commons, CC BY 2.0.